

Certifié exécutoire conformément à l'article L.3131-1
du Code général des collectivités territoriales
Transmission au contrôle de la légalité le 5-11-2024
Bulletin Officiel Départemental n°
Mis en ligne le 6 novembre 2024



Yvelines
Le Département

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DES ASSEMBLEES

ARRETE N° AD 2024 -677
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DU DEPARTEMENT

Le président du Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 3221-3 qui confère le droit au président du Conseil départemental de déléguer sa signature,

Vu l'élection du président du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021,

Vu la délibération n°2021-CD-9-6419.1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation du Conseil départemental au président du Conseil départemental dans le cadre des articles L. 3211-2, L. 3221-10, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que monsieur Alexandre Borotra exerce les fonctions de directeur général des services du département,

Considérant que dans un souci de bon fonctionnement de l'administration départementale, il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans les domaines ci-dessous détaillés,

Arrête :

Article 1er : Délégation est donnée à M. Alexandre Borotra, directeur général des services du département, à l'effet de signer au nom du président du Conseil départemental, tous arrêtés, actes, décisions, correspondances et contrats se rapportant à l'administration du département des Yvelines, à l'exception :

- des rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- des arrêtés de nomination des directeurs généraux délégués, généraux adjoints et des directeurs ;
- des arrêtés mettant fin aux fonctions des directeurs généraux délégués, généraux adjoints et des directeurs.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandre Borotra, délégation est donnée, dans l'ordre de priorité fixé ci-dessous, à :

- M. Albert Fernandez, directeur général délégué aux solidarités,
- M. Maxime Rabasté, directeur général adjoint développement et aménagement durable,
- Mme Sandra Lavantureux, directrice générale adjointe enfance, famille et santé,
- M. Benoît Gars, directeur général adjoint ville, patrimoine et construction,
- Mme Céline Maurize, directrice générale adjointe grands projets et mobilités.

Article 3 : Toutes les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

Article 4 : Les actes signés au titre de la présente délégation porteront les nom, prénom et qualité du signataire, ainsi que la mention de la délégation.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'acte.

Article 6 : M. le directeur général des services du département est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Versailles, le **5 NOV. 2024**

Le président du Conseil départemental



Pierre Bédier

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délégation de signature à Monsieur le Directeur Général des Services du Département

Date de transmission de l'acte : 05/11/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 05/11/2024

Numéro de l'acte : AD2024-677 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 078-227806460-20241105-AD2024-677-AR

Date de décision : 05/11/2024

Acte transmis par : Caroline GALEA

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.5. Delegation de signature

Acte à classer

AD2024-677

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-11-05T16-41-49.00 (MI256683010)

Identifiant unique de l'acte : 078-227806460-20241105-AD2024-677-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Délégation de signature à Monsieur le Directeur Général
des Services du Département

Date de décision : 05/11/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.5. Delegation de signature

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : AD 2024-677 DGS_A. BOROTRA du Multicanal : Non
05.11.2024.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DAJCP controle legalite

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/11/24 à 16:41

Par GALEA Caroline

Transmis

Date 05/11/24 à 16:41

Par GALEA Caroline

Accusé de réception

Date 05/11/24 à 16:46